

Persée

<http://legacy.persee.fr>

Préface à une « Défense et illustration des Banques d'Affaires »

Jacques De Fouchier

Revue d'économie industrielle, Année 1980, Volume 11, Numéro 1
p. 11 - 15

[Voir l'article en ligne](#)

Les participations des banques d'affaires se ramifient avec le temps du seul fait de la continuité de leurs opérations. En déduire que s'instaurent ainsi, dans le système industriel, des centres de décision prépondérants et purement financiers est une interprétation tentante mais contraire à l'évolution réelle.

Déjà, même lorsqu'elles sont restées privées, les grandes entreprises de base telles que les banques d'affaires ont pu, dans un passé plus ou moins éloigné, contribuer à créer, ont échappé à leur contrôle du fait tant des dimensions qu'elles ont atteintes que de la concurrence entre banques.

Le même phénomène se produit présentement pour les entreprises de taille plus modeste où les banques d'affaires sont parfois appelées à jouer un rôle, le plus souvent bénéfique, d'initiative et de mouvement. L'influence qu'elles y acquièrent tend à s'atténuer une fois réalisées les restructurations nécessaires ou franchis les passages difficiles. Au total, le plus grand nombre des participations des banques d'affaires témoignent de leur action passée beaucoup plus que d'une actuelle position de contrôle.

Page 11 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de

la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Préface à une « Défense et illustration des Banques d'Affaires »

Jacques de FOUCHIER

Après avoir longtemps pratiqué un métier, il est fort instructif, et parfois surprenant, de découvrir l'image que s'en font les étudiants, voire même leurs professeurs. Membre du jury de doctorat de M'Hamed Sagou, sa remarquable thèse m'a apporté, au lendemain de ma retraite de la Présidence du Groupe Paibas, à la fois cet enseignement et cette surprise.

Par l'étendue et la précision remarquable de sa documentation, elle n'a pas laissé de préciser mes connaissances d'un Groupe que je venais pourtant de diriger pendant quelques dix années, mais dans les multiples arcanes duquel je n'avais sans doute pas eu le loisir de pénétrer avec un égal souci du détail. Cependant, l'interprétation qu'elle propose du rôle d'un tel groupe dans le système productif mondial et, par voie de conséquence, les desseins stratégiques qu'elle prête à ses responsables, m'ont paru nettement déphasés par rapport à l'expérience que je venais de vivre. Serais-je passé sans m'en rendre compte à côté de l'occasion qui m'était offerte de mettre en œuvre une puissance de première grandeur ?

De ce décalage j'ai pu m'expliquer avec l'auteur à l'occasion de sa soutenance de thèse, puis au cours de conversations ultérieures. Et j'ai trouvé grand plaisir, en lisant l'article qu'il publie dans cette revue à constater qu'il avait largement tenu compte de nos échanges de vues et que, renonçant à une interprétation tant soit peu mythique des faits, il les appréhendait avec beaucoup plus de réalisme et d'objectivité. J'en conclus que les responsables d'affaires auraient le plus grand intérêt à multiplier les contacts avec le monde universitaire. L'incompréhension, voire l'hostilité qu'ils y rencontrent parfois ne semblent résulter davantage d'une méconnaissance réciproque que d'une sorte d'incompatibilité inélectutable d'humeurs et de méthodes d'approche des problèmes.

Malgré le caractère désormais beaucoup plus mesuré des commentaires dont son auteur l'accompagne, sa thèse subsiste « qu'il faudrait rompre avec l'indépendance sous-jacente aux analyses des systèmes bancaires et financiers et des systèmes productifs » et que les premiers soumettent les seconds, à des degrés divers, « à un centre de décision qui en remodèle les structures pour les adapter, en moyenne et longue période, à l'obtention du profit maximum ». Présentée en ce dernier quart du XX^e siècle, une telle thèse pourrait donner à penser que les pouvoirs des groupes financiers sur le système productif, pour n'être pas un phénomène nouveau, n'en sont pas moins en nette progression depuis quelques décades. Je voudrais tenter de faire comprendre combien une telle idée est, en fait, à contre-sens de l'évolution réelle.

Reconnaissons-le, tout d'abord, la complexité sans cesse croissante des organigrammes des groupes financiers et de leurs participations offre à un esprit tant soit peu imaginaire les occasions d'extrapolation les plus tentantes. Entre des